

Rapport du Président

Commission permanente

jeudi 25 septembre 2025

N° CP-2025-6-6-10

N° **applicatif** 13238

6^{ème} Commission

Commission Patrimoine et rayonnement alsacien

Direction

Direction Europe et transfrontalier

Service consulté

SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE

Résumé : La Collectivité européenne d'Alsace assure le chef-de-filât de la coopération transfrontalière sur le versant français du Rhin supérieur. A ce titre, elle a notamment adopté en décembre 2022 le Schéma Alsacien de Coopération Transfrontalière, qui recense actuellement plus de 150 projets, ainsi que le Fonds de coopération transfrontalière, en juin 2023.

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission permanente d'attribuer des subventions de fonctionnement à 6 projets transfrontaliers pour un montant total de 17 100 € au titre du Fonds de coopération transfrontalière :

- 2 300 € au Kulturverein Elsass-Freunde Basel (association culturelle les amis de l'Alsace Bâle) pour le projet autour des 40 ans de l'association ;
- 2 300 € à l'association INACT pour le projet Correspondanz ;
- 2 900 € à l'association Alsace Tech pour le projet « UR FUTUR : Festival of Universities of Technology in the Upper Rhine »
- 3 200 € à la Maison de l'Architecture pour le projet Oscar - jeu concours des élèves transfrontaliers ;
- 3 200 € à l'association Genau pour le projet « Hip Hop won't stop » ;
- 3 200 € à l'association ALEMANIAC pour le projet de « Festival Alemaniack ».

Subventions dans le cadre du Fonds de coopération transfrontalière

Le Fonds de coopération transfrontalière, créé par la délibération n°CD-2023-3-6-1 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace du 19 juin 2023, est composé d'un volet « projets d'envergure » et d'un volet « accompagnement des projets citoyens rhénans », permettant de financer des projets à caractère transfrontalier qui se déroulent dans le Rhin supérieur.

1. Accompagnement des projets citoyens rhénans

a. Correspondanz

L'association INACT organise du 19 septembre au 19 octobre la 3^{ème} édition de son projet « Correspondanz » dont le point d'orgue est une exposition d'œuvres artistiques à Offenburg en Allemagne (elle pourrait également se tenir à Strasbourg en novembre, si l'association parvient à trouver un lieu adéquat). L'exposition 2023 s'est tenue à Strasbourg, et l'édition 2024 à Karlsruhe.

Il est prévu que l'exposition 2026 se tienne en Alsace.

Les œuvres exposées sont réalisées par des artistes de Karlsruhe et de Strasbourg en binôme, qui se rencontreront en amont pour partager leurs connaissances et échanger afin de faire émerger un imaginaire commun et l'expression d'une identité partagée.

Les créations seront également mises en ligne sur un site internet bilingue.

L'évènement qui s'adresse au public rhénan se compose de plusieurs phases : vernissage de l'exposition le 19 septembre, journée transfrontalière le 12 octobre (avec atelier et table-ronde), finissage de l'exposition le 19 octobre ainsi que 12 rencontres d'artistes en France et en Allemagne.

Cette exposition vise à dynamiser les échanges culturels entre l'Allemagne et la France, à initier un réseau artistique des arts visuels du Rhin supérieur, à stimuler l'intérêt des publics pour la culture transfrontalière, à sensibiliser les publics aux enjeux transfrontaliers.

La première édition de l'évènement, en 2023, a été soutenue par la Collectivité européenne d'Alsace à hauteur de 3 000 €.

Le budget prévisionnel détaillé figure en annexe au présent rapport. Il s'élève à 21 250 €. La Collectivité européenne d'Alsace a été sollicitée en vue de l'attribution d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 3 000 €. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 2 300 €.

b. Fête des 40 Ans du Kulturverein Elsass-Freunde Basel (association culturelle les amis de l'Alsace Bâle)

Le 28 septembre 2025, le Kulturverein Elsass-Freunde Basel (association culturelle les amis de l'Alsace Bâle) fêtera son 40ème anniversaire.

L'objectif de cet évènement est de faire connaître l'histoire de la création de l'association, de passer en revue les faits marquants de ces 40 années écoulées et ses activités culturelles comme exemples durables de coopération transfrontalière, d'augmenter sa notoriété, de rassembler les citoyens de l'agglomération trinationale de Bâle et d'encourager l'adhésion de nouveaux membres intéressés par la découverte de la culture de la région des 3 pays.

La fête aura lieu à Ungersheim, là où l'idée de créer une association culturelle transfrontalière à Bâle pour soutenir l'Écomusée d'Ungersheim est née en 1985.

Le budget prévisionnel détaillé figure en annexe au présent rapport. Il s'élève à 24 300 €. La Collectivité européenne d'Alsace a été sollicitée en vue de l'attribution d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 3 000 €. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 2 300 €.

c. UR FUTUR : Festival of Universities of Technology in the Upper Rhine

L'association Alsace Tech organise en coopération avec l'alliance TriRhenaTech un festival intitulé « UR FUTUR » (**F**estival of **U**niversities of **T**echnology in the **U**pper **R**hine) du 5 au 8 novembre 2025 à Strasbourg. Alsace Tech est un réseau rassemblant les 14 grandes écoles alsaciennes qui fait partie de l'alliance TriRhenaTech regroupant en tout 21 grandes écoles et établissements d'enseignement supérieur du Rhin supérieur.

UR FUTUR consiste en la première édition d'un événement transfrontalier visant à créer du lien entre le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche et le grand public, en offrant la possibilité aux écoles du réseau transfrontalier de présenter les innovations et projets concrets qui émergent de leurs établissements français, allemands et suisses.

Le public-cible est large : membres du réseau, étudiants, experts et scientifiques, entreprises du territoire, institutions publiques, associations, lycéens et collégiens. Un atelier dédié aux métiers du futur et de l'innovation aura lieu le vendredi matin afin de présenter les écoles et les formations à des collégiens et lycéens. La journée du samedi sera ouverte au grand public.

Le festival s'articule autour de 4 temps forts :

- Un musée de l'innovation avec des présentations bilingues de prototypes, de projets collaboratifs et d'expériences technologiques (UR Experience) ;
- Un cycle de conférences et d'ateliers interactifs avec une soirée de réseautage (UR Inspiration)
- Un Symposium au sujet de l'intelligence artificielle (URAI) ;
- Et une soirée festive organisée par et pour les étudiants (UR Party).

L'idée est de rendre cet événement (et notamment l'exposition UR Experience) transportable dans l'ensemble des établissements de TriRhenaTech mais également en dehors dans la région rhénane afin de faire rayonner les établissements d'enseignement du Rhin supérieur.

Le budget prévisionnel détaillé figure en annexe au présent rapport. Il s'élève à hauteur de 46 282 €. La Collectivité européenne d'Alsace a été sollicitée en vue de l'attribution d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 3 000 €. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 2 900 €.

2. Projets d'envergure

a. Oscar – jeu concours des élèves transfrontaliers

Le projet « Oscar – jeu concours des élèves transfrontaliers », porté par la Maison européenne de l'architecture – Rhin supérieur, a lieu du 1^{er} septembre 2025 au 30 juin 2026. Ce concours a pour objectif d'initier le jeune public à l'architecture, l'urbanisme et leurs enjeux. Des élèves de la maternelle à la terminale de l'espace rhénan vont participer à ce concours pour construire des maquettes d'architecture autour du thème « Une scène pour des histoires / Eine Bühne für Geschichten ».

Le projet réunit chaque année 2 500 à 3 000 élèves d'Alsace, du Bade-Wurtemberg et des cantons de Bâle. Sur toute la durée du concours, les classes peuvent bénéficier de l'intervention d'un architecte ainsi que d'un échange avec une classe partenaire du pays voisin. Ensuite, les maquettes sont évaluées par des jurys composés d'architectes, d'étudiants en architecture et de professeurs. Enfin, des remises de prix et des expositions sont organisés dans les villes référentes (Strasbourg, Mulhouse, Colmar, Karlsruhe, Heidelberg, Freiburg et Bâle).

Le budget prévisionnel détaillé figure en annexe au présent rapport. Il s'élève à hauteur de 126 417 €. La Collectivité européenne d'Alsace a été sollicitée en vue de l'attribution d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 5 000 €. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 3 200 €.

La Collectivité européenne d'Alsace a déjà financé ce projet par le biais de Fonds de coopération transfrontalière en 2024 à hauteur de 5 000 €.

b. Hip hop won't stop

L'association Genau, en collaboration avec l'association allemande Culture Node, propose les 20 et 21 septembre 2025 un événement transfrontalier autour du hip hop dans les locaux du KaleidosCOOP à Strasbourg. Cet événement, ouvert au grand public rhénan, vise à allier la découverte de pratiques culturelles et artistiques à travers des ateliers de performances, et la rencontre d'acteurs du secteur culturel, social et environnemental pour échanger sur ces enjeux communs.

Cet événement a pour objectif la mise en réseau des acteurs culturels et de favoriser les échanges et la co-crédation artistique entre les citoyens rhénans. En réunissant des acteurs culturels, sociaux et environnementaux du territoire, cet événement vise à mettre en lumière la richesse des initiatives locales et à favoriser les collaborations transfrontalières dans ces domaines.

Le budget prévisionnel détaillé figure en annexe au présent rapport. Il s'élève à hauteur de 40 900 €. La Collectivité européenne d'Alsace a été sollicitée en vue de l'attribution d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 8 000 €. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 3 200 €.

c. Festival ALEMANIAC

L'association Alemaniac de Sélestat organise les 7 et 8 novembre 2025 à Kehl (Allemagne), la deuxième édition du festival « Alemaniac ».

Ce festival de musique alémanique inter-rhénan englobera les parlers dialectaux des deux rives de l'espace du Rhin supérieur, avec des intervenants musiciens d'Alsace, du Pays de Bade et du canton de Bâle.

Il a pour objectifs :

- de faire percevoir les étroites similitudes entre les différents parlers locaux de ces territoires,
- de rapprocher les habitants du Rhin supérieur autour de l'appartenance à une même communauté linguistique, et faire la démonstration par l'exemple que l'alémanique est constitutive de l'identité rhénane et représente une passerelle naturelle entre les régions du Rhin supérieur,
- d'amener des éléments concrets aux élèves apprenant l'allemand en les reconnectant avec la réalité de la pratique linguistique de notre région.
- de donner un support aux enseignants, notamment de la filière bilingue paritaire, par la découverte de la culture musicale traditionnelle mais aussi moderne.

Le festival se veut « tout public », à destination des habitants pratiquant ou apprenant l'allemand ou l'alémanique, avec une programmation traditionnelle mais aussi moderne (du chansonnier au rock). Il s'adresse, outre à un public de locuteurs plus naturels, à un public de jeunes adultes que le porteur souhaite sensibiliser à l'intérêt de la langue allemande/alémanique. Cette deuxième édition, forte de l'expérience passée, prévoit une importante campagne publicitaire, l'ajout de partenaire et de sponsors, deux jours de

festival dans une ville adossée à la métropole de Strasbourg et la programmation de nombreux artistes locaux.

La Direction du Bilinguisme a inscrit le festival au programme de l'année du bilinguisme.

Le budget prévisionnel détaillé figure en annexe au présent rapport. Il s'élève à hauteur de 44 160 €. La Collectivité européenne d'Alsace a été sollicitée en vue de l'attribution d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 5 000 €. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 3 200 €.

La Collectivité européenne d'Alsace a déjà financé ce projet par le biais de Fonds de coopération transfrontalière en 2024 à hauteur de 3 000 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- Attribuer des subventions de fonctionnement, au titre du Fonds de coopération transfrontalière, dispositif d'accompagnement des projets citoyens rhénans, comme suit :
 - 2 300 € au Kulturverein Elsass-Freunde Basel (association culturelle les amis de l'Alsace Bâle) pour la Fête des 40 Ans de l'association ;
 - 2 300 € à l'association INACT pour le projet Correspondanz ;
 - 2 900 € à l'association Alsace Tech pour le projet « UR FUTUR : Festival of Universities of Technology in the Upper Rhine ».

Ces subventions feront l'objet d'un versement unique en fin de réalisation du projet sur présentation d'un bilan financier et qualitatif des projets.

- Attribuer des subventions de fonctionnement, au titre du Fonds de coopération transfrontalière, projets d'envergure, comme suit :
 - 3 200 € à l'association la Maison européenne de l'architecture Rhin supérieur pour le projet « Oscar - jeu concours des élèves transfrontaliers ». Une avance de 50 % sera versée au démarrage du projet et le versement du solde sera effectué sur présentation des dépenses réalisées à la fin du projet ;
 - 3 200 € à l'association Genau pour le projet « Hip Hop won't stop ». La subvention sera versée en une seule fois à la fin du projet, sur présentation des dépenses réalisées ;
 - 3 200 € à l'association ALEMANIAC pour le projet de « Festival Alemaniack ». La subvention sera versée en une seule fois à la fin du projet, sur présentation des dépenses réalisées.

Les crédits seront prélevés sur les imputations budgétaires suivantes :

	<i>Programme</i>	<i>Opération</i>	<i>Enveloppe</i>	<i>Tranche</i>	<i>Natures analytiques</i>	<i>Montant</i>
<i>Projets citoyens rhénans</i>	<i>P252</i>	<i>O013</i>	<i>E01</i>	<i>T100</i>	<i>(2209) 65-65748-048</i>	<i>7 500 €</i>
<i>Projets d'envergure</i>	<i>P252</i>	<i>O005</i>	<i>E05</i>	<i>T02</i>	<i>(903) 65-65748-042</i>	<i>9 600 €</i>
Total						17 100 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

.